



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 22/01/18

COMMUNIQUE DE PRESSE

Élection municipale partielle intégrale dans la commune de Tigery

Le 28 décembre 2017, le Maire de la commune de Tigery, Monsieur Jean CROSNIER a démissionné.

Aux fins de pouvoir procéder à l'élection du nouveau maire et des nouveaux adjoints, en application des dispositions de l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Locales, il est nécessaire de compléter le conseil municipal.

Les électeurs de la commune de Tigery sont convoqués le **dimanche 18 mars 2018** à l'effet de procéder à l'élection de **vingt trois conseillers municipaux et d'un conseiller communautaire**.

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le **dimanche 25 mars 2018**.

Les bureaux de vote seront ouverts à 8h00 et clos à 18h00.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modifications de l'ordre de présentation.

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

Pour qu'une liste ait le droit de se présenter au second tour, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés.

Les déclarations de candidatures sont à déposer à la **préfecture d'Evry**, bureau 109 :

• **Pour le premier tour** : du lundi 26 au mercredi 28 février 2018, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le jeudi 1^{er} mars 2018, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

• **En cas de second tour** : le lundi 19 mars 2018, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le mardi 20 mars

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la Communication Interministérielle :

☎ 01 69 91 90 36 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – mel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

- Catherine COURDURIE, Adjointe au Chef du Bureau :

☎ 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 – Fax 01 69 91 96 68 – mel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr

2018 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

L'ordre des panneaux d'affichage sera déterminé par voie de tirage au sort entre les listes candidates en présence des candidats ou de leur représentants le jeudi 1^{er} mars à 18h30 à la **préfecture d'Evry**, Cabinet de Madame la Préfète, salle 21